

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ABONNEMENTS.

Un mois... 4 fr. Trois mois... 11 » Par la poste... 15 » Un N°... 20 Les abonnements commencent à toutes les époques.

ANNONCES.

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE au bureau du Journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

CHEMIN DE FER. — DÉPARTS

Table of train departures from Liège, Anvers, and Gand. Columns include destination, departure time, and arrival time.

ALLEMAGNE. — Francfort, 10 mai.

On attend dans peu l'arrivée du président de la diète. L'ambassadeur de Prusse qui le remplace provisoirement désire aller prendre les bains.

On apprend aussi de bonne source que la conférence de Londres ne s'occupera activement de l'affaire hollandaise, qu'après l'entrevue de l'empereur de Russie avec le roi de Prusse.

Les délibérations de la diète sur les griefs d'Osnabruck et d'autres villes hanovriennes n'auront pas lieu non plus de sitôt.

Le roi est toujours mécontent du collège électoral de la ville de Hanovre qui, malgré les invitations les plus pressantes, n'a toujours pas procédé à l'élection.

Le ministère des finances a fait annoncer officiellement que l'assemblée générale des états a approuvé les lois et ordonnances concernant l'exécution du traité conclu avec le royaume de Prusse.

FRANCE. — Paris, le 13 mai.

Avant-hier, dans la soirée, M. le comte Le Hon, ministre de Belgique et M. le ministre de Prusse ont eu l'honneur d'être reçus par le roi.

Par ordonnance du 9 mai, M. Michel Chevalier a été nommé conseiller d'état en service extraordinaire avec autorisation de participer aux travaux des comités et aux délibérations du conseil.

M. Franck-Carré, procureur-général, et M. Plougonoulm, avocat-général, viennent d'être nommés officiers de la légion-d'honneur.

Il paraissait que le ministre de travaux publics aurait apporté demain à la chambre des députés des projets de loi pour l'exécution par les compagnies particulières des chemins de fer du Havre et d'Orléans.

FEUILLETON.

LE MARI QUI FAIT LE GARÇON.

NOUVELLE IMITÉE DE L'ESPAÑOL.

Ouvre-moi ta porte, Pour l'amour de Dieu!

Un des plus fameux peintres de Madrid, dont je tairai le nom véritable, d'abord parce qu'il faut de la discrétion en tout, ensuite parce que je ne le sais pas, mais que j'appellerai Morales, venait de terminer pour le couvent de l'Escurial un superbe tableau.

Pourquoi donc, mon ami, disait un de ses convives, pourquoi nous avoir privé du plaisir de voir la senora Morales? Son esprit, sa grâce, sa beauté, n'aurait certainement pas déparé cette charmante réunion.

— Voilà, dit la dame à sa cousine, la seule chose raisonnable que je leur aie encore entendu dire.

— Fi! si s'écria le mari en remplissant son verre d'un Xérès vieux et doré, si donc! des femmes, cela ne comprend rien à la poésie de l'existence.

— Des femmes, reprit un autre, cela est prosaïque, essentiellement prosaïque; cela n'entend rien aux arts et aux artistes.

— Les imbécilles! disait Casilda. — Oui, ajouta Morales sortez les femmes des intrigues d'amour ou des soins de leur ménage, elles ne savent plus que penser ou que dire.

— L'impudent! continuèrent les écouteuses. — Une femme comprendrait-elle une de ces plaisanteries, un de ces bons tours que nous inspire l'air et l'atelier? pourrait-elle le concevoir? Quand une femme nous trompe, c'est toujours aux dépens de notre honneur.

— L'insolent! ce mot échappa en même temps aux deux cousines.

des organes du cabinet s'exprime dans le même sens. Elle ne croit pas non plus que les échecs parlementaires doivent engager le cabinet à se retirer.

Les porteurs des rentes espagnoles espèrent voir bientôt le rapport de la pétition qu'ils ont adressée aux deux chambres, à propos de la loi relative au nouvel emprunt de 500 millions de réaux votée par les cortès.

On remarque que M. le maréchal Gerard a depuis quelques jours de fréquentes conférences avec le roi.

Les débats de la cour d'assises, dans l'affaire d'Hubert; ont repris hier leur cours, mais avec un lentour que nécessitait la lecture des pièces de l'instruction et l'état de Giraud.

On a remarqué que Giraud parait encore souffrant. Cependant on a donné lecture du rapport des médecins, duquel il résulte que Giraud peut sans danger suivre aujourd'hui les débats.

M. le président a fait donner lecture à Steuble d'un interrogatoire en allemand. Cette lecture a duré fort longtemps, il reprend ensuite l'examen de cet accusé, il lui demande de nouveau à quel usage était destinée la machine qu'Hubert et lui avaient entrepris de fabriquer.

M. le président lui fait donner lecture d'une lettre d'Hubert où il est question d'une machine destinée à tuer Louis-Philippe, laquelle aurait été entreprise par Hubert et un autre individu, désigné sous le nom de Christophe, qui ne serait autre que Steuble.

Le comte Michel Stroganof, ambassadeur extraordinaires de la Russie au couronnement de la reine Victoria, déploiera, dit-on, un luxe vraiment asiatique à Londres.

Ma petite femme, répondit tristement le mari, ma petite femme, la commère Castejona est allée demeurer à l'autre bout de la ville.

Casilda se mit donc à l'œuvre, et voici ce qui advint: elle chargea son frère d'aller le jeudi suivant sur la place de la Cabada, où se vendent les débris de bâtiments et d'acheter une vieille porte qui eût la même dimension que la choisie bien antich, avec des ferrures et des reliefs bien extraordinaires.

Un soir que Morales était revenu fort tard d'un couvent, où il avait à terminer les peintures d'une chapelle que les moines voulaient ouvrir le jour de Pâques, Casilda le reçut plus amicalement que de coutume.

— Non, lui répondit la servante, c'est ce vinaigre de mauvaie qualité que vous avez versé dans votre salade, qui vous a mis en cet état.

— Al hecho no ay remedio, ce qui est fait ne saurait se défaire. De grâce, va chercher la commère Castejona.

— Non, lui répondit la servante, c'est ce vinaigre de mauvaie qualité que vous avez versé dans votre salade, qui vous a mis en cet état.

— Al hecho no ay remedio, ce qui est fait ne saurait se défaire. De grâce, va chercher la commère Castejona.

— Non, lui répondit la servante, c'est ce vinaigre de mauvaie qualité que vous avez versé dans votre salade, qui vous a mis en cet état.

bardiens et Tartares. Parmi eux se trouve le prince Fezmataz, petit neveu d'Héraclius, roi de Georgie, et Devleb-Chiraj, descendant des khans de la Crimée.

Le 3 de ce mois a été célébré à Toulouse le 514^e anniversaire de la fête des Fleurs. L'académie des jeux floraux s'est réunie au Capitole, et a procédé à la distribution des prix fondés par Clémence Isaure.

On écrit de Toulon, 8 mai: L'archiduc Frédéric d'Autriche, qui voyage sur la frégate de 1^{er} rang, la Guerrière, est attendu ici.

Des que ce bâtiment sera signalé, un aide-de-camp et le chef de l'état major de l'amiral Lalande se rendront à bord de la Guerrière pour prendre les ordres du prince.

Le bateau à vapeur le TARTARE qui a apporté la nouvelle de l'occupation de Belida, a mouillé hier soir à minuit sur rade. Les dépêches qu'il a apportées seront expédiées aujourd'hui de grand matin par estafette à Paris.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Les lettres de Madrid du 5 mai annoncent que la commission chargée du rapport sur la continuation de la perception des dîmes devait faire le jour même son rapport à la chambre des députés.

M. Mendizabal sera l'un des adversaires du ministère dans cette discussion. Mais l'ex-ministre va avoir à se défendre pour son compte.

Rien n'avance pour la conclusion de l'emprunt. Les amis de M. Aguado ne se sont pas tout-à-fait découragés.

— Ma petite femme, répondit tristement le mari, ma petite femme, la commère Castejona est allée demeurer à l'autre bout de la ville, tout près de la porte Foncarral.

Alors Casilda se mit à se plaindre plus amèrement. Voyez quel bon mari Dieu m'a donné. Ne dirais-je pas que je lui demande l'impossible, que je veux qu'il s'enterre avec moi.

Morales, craignant réellement que l'état de sa femme n'empirât encore, et que, si elle venait à mourir, les accusations qu'elle avait fait entendre ne lui causassent de graves désagréments.

Pendant qu'il barbotte dans les rues et se fait bien mouiller, revenons à la rusée malade. Elle n'eût pas plusieurs de ses amis qui se tenaient cachés dans la cave.

arrivés à ce moment fatal aux partis politiques qui se nourrissent du fiel des passions, l'aliment commencé à leur manquer, les passions se meurent et le ridicule atteint ceux qui ne savent s'en guérir. Le besoin qui se fait sentir partout, que tous les esprits élevés, généreux, éprouvent et auxquels s'efforcent de satisfaire, est un besoin d'ordre, et par l'union de tous bons citoyens, par les progrès de l'industrie, du commerce et des lumières, par l'amélioration de tout ce qui est et en faisant le bien-être du plus grand nombre.

« Voilà dans quel esprit nous souhaitons que nos élections soient faites; tels doivent être les sentiments et les pensées des hommes que nous désirons voir réussir. Avec de semblables choix, tout le bien qui a été fait sera conservé, celui qui a été commencé, s'achèvera, et nous pourrions nous promettre de nouveaux avantages pour l'avenir. (1) » On le voit, le langage de l'Espoir est bien changé aujourd'hui. C'est au nom d'un libéralisme exclusif qu'il élève maintenant la voix; c'est dans un but UNIQUEMENT POLITIQUE qu'il propose M. Neef aux suffrages des électeurs!

Il y a deux ans, il blâmait avec force la conduite de ces hommes que le sentiment aveugle de la passion, un misérable esprit de parti, guidaient dans leurs choix, et aujourd'hui il obéit à l'impulsion de ce même sentiment, aux inspirations de ce même esprit de parti. Il s'unit aujourd'hui à ceux qu'il combattait alors, auxquels il reprochait leur intolérance, et qui, à ses yeux, voulaient sacrifier l'intérêt public, à la satisfaction de leur vanité.

Il y a deux ans, l'Espoir s'écriait bien haut: « La bannière que nous avons élevée, pour les élections prochaines, porte pour devise: CAPACITÉ, MORALITÉ, PAS DE COTERIE. Nous voulons l'ordre et la paix publique; nous repoussons tout esprit exclusif, et tout ce qui est propre à entretenir la discorde et les divisions parmi les citoyens. (2) » Aujourd'hui l'Espoir a effacé de sa devise le mot CAPACITÉ. Parmi les hommes éminemment capables que les libéraux comptent dans leurs rangs, il choisit, par esprit politique, le moins capable; il a effacé également de son drapeau les mots PAS DE COTERIE, car c'est précisément par la coterie qu'il combattait alors, qu'il s'est laissé faire la loi aujourd'hui. L'Espoir avait un autre candidat que M. Neef: c'était un homme dont les connaissances, les lumières et les talents sont universellement reconnus. Mais la coterie n'en a pas voulu. Il fallait à celle-ci M. Neef à tout prix, et M. Neef l'a emporté!

Il y a deux ans, l'Espoir ne voulait pas d'un candidat dont le choix fut entaché de l'esprit de parti; il ne voulait pas de ce système d'exclusion préméditée que le JOURNAL DE LA PROVINCE, d'un côté, et le COURRIER DE LA MEUSE, de l'autre, cherchaient à faire triompher. Reconnaisant, comme nous et avec nous, qu'il y a des hommes capables et honorables sous toutes les bannières, il voulait que les électeurs fixassent uniquement leurs choix sur ces derniers, et exigeassent pour toute garantie: CAPACITÉ et MORALITÉ. Alors il accusait d'intolérance ceux qui, dans un but uniquement politique, repoussaient les libéraux, parce qu'ils étaient libéraux, les catholiques parce qu'ils étaient catholiques, et il avait raison, et il se montrait, en parlant et en agissant ainsi, vraiment libéral: c'est-à-dire éclairé et tolérant.

Le POLITIQUE tenait le même langage; il appuyait l'ESPOIR. Il disait à son tour aux électeurs: ne choisissez que des hommes CAPABLES, PROBES, TOLÉRANTS. Défiiez-vous de cet esprit exclusif qui est le caractère dominant de l'esprit de parti. Les hommes de parti sont des hommes de désordre, et cependant nous AVONS BESOIN D'ORDRE pour consolider nos institutions et la prospérité publique. Eh bien, ce que le POLITIQUE disait alors, il le dit encore aujourd'hui; il proclame comme auparavant la nécessité de choisir des hommes capables, probes et tolérants. Il ne veut pas que les élections se fassent dans un but UNIQUEMENT POLITIQUE.

Lequel de ces deux journaux, de l'ESPOIR ou du POLITIQUE, est maintenant resté fidèle à ses antécédents? Quel est celui des deux qui doit encourir le reproche de VERSATILITÉ? C'est vous, s'écrie l'ESPOIR, en s'adressant au POLITIQUE, c'est vous qui avez changé de langage! C'est vous qui défendez aujourd'hui une autre cause que celle que vous défendiez il y a deux ans!... Mais l'opinion publique, juge plus impartial et plus désintéressé, peut déjà des à-présent, signaler de quel côté se trouve le changement et la VERSATILITÉ dans les doctrines. Nous continuerons l'examen des opinions de l'ESPOIR de 1856, et des convictions de l'ESPOIR de 1858.

L'abaissement des eaux permettant enfin de reprendre les travaux d'expertise ordonnés par le tribunal, au pont de la Boverie, messieurs les experts procèdent aujourd'hui aux opérations interrompues depuis si longtemps. Espérons que cette affaire à laquelle se rattachent tant d'intérêts, n'aura plus à subir de nouveaux retards, et que les juges seront mis à même de porter une prompt décision.

CHÉMIN DE FER.—Une nouvelle mesure a été mise à exécution depuis avant-hier. On enregistre maintenant au bureau du chemin de fer même, ceux des paquets qui ne dépassent pas le poids accordé gratis à chaque place: les voyageurs sont munis d'un billet portant un numéro d'ordre répété sur leurs effets, qui ne leur sont délivrés que sur la reproduction du récépissé. On n'a plus à craindre ainsi la confusion qui régnait à la distribution des bagages avant cette disposition.

Aujourd'hui 15 mai, vers 5 heures du matin, une neige abondante est tombée sur notre ville.

La police de cette ville vient d'arrêter le nommé Jean Rosenboom, de Cologne, musicien gagiste au 3^e régiment d'artillerie en garnison en cette ville, comme prévenu de plusieurs tentatives de vol commises sur des personnes dans notre salle de spectacle, le jour de la première représentation de la reprise de la Juive, et d'un vol de 15 fr. 16 centimes, commis le dimanche 6 du courant, au préjudice de la dame Arnold de Milmorte, à la station du chemin de fer à Ans, au moment où les voyageurs se pressaient pour entrer dans les waggons.

Rosenboom, bien vêtu, portant des éperons, avait pénétré dans la station, et s'était placé à la portière d'un wagon afin d'offrir la main aux dames pour les aider à monter; et tandis que d'une main il aidait la dame Arnold, de l'autre il se payait le prix de sa galanterie.

M. le commissaire de police du quartier du Nord, qui a fait l'instruction de cette affaire, a en sa possession une bourse en perles qui avait été garnie d'un cercle doré, et auquel Rosenboom a substitué un cercle d'argent-neuf, pour en faire cadeau à la fille publique avec laquelle il vivait. Il a aussi deux foulards que l'on présume avoir été volés.

Voici les principaux objets à l'ordre du jour de la convocation du conseil communal du 17 mai:

Rapport de la commission d'instruction publique: 1^o sur l'organisation de l'école du soir pour les filles; 2^o sur la nécessité d'augmenter de deux le nombre des seconds de l'école préparatoire industrielle.

Demande de la commission des hospices d'imputer une somme de 5,698 fr. 58 c. sur le crédit des dépenses imprévues de 1857.

Rapport de la commission de comptabilité sur l'acquisition d'une maison sise aux Thiers à Liège pour bureau des taxes municipales.

Proposition de voter le paiement d'un état de 103 fr. 15 c. pour frais relatifs aux courses de chevaux en 1857 sur l'allocation pour dépenses imprévues.

Approbation du cahier des charges relatif à la mise en adjudication de l'exécution du nouveau numérotage des maisons de la ville.

Statuer sur la demande du sieur Brahy, concierge à l'académie de peinture, tendante à obtenir une augmentation de traitement ou sa démission.

Remplacement de la nommée Lecrompt, 2^e surveillante de l'école gardienne du Sud. — Candidats: V^o Grenier, Marie Jeanne Harzeus.

Comité général pour l'examen du rapport de la commission de comptabilité sur les conditions de l'émission de l'emprunt de deux millions, dans le cas où les affaires portées à l'ordre du jour n'occuperaient pas la séance toute entière.

Les journaux de Paris continuent à s'occuper des mouvements de troupes qui s'opèrent à la frontière. Voici ce que nous lisons dans le journal de Paris:

Les nouvelles arrivées se soir de la frontière de Belgique annoncent un grand développement de forces françaises sur cette frontière. Un ordre de M. le ministre de la guerre a fait opérer une concentration de troupes; les régiments en garnison à Valenciennes, Douai, Cambrai, Le Quesnoy, Maubeuge, Avesnes, se sont mis en mouvement depuis trois jours. Dans quelques-unes de ces villes on parlait même d'une prochaine et presque immédiate entrée en Belgique. Bien que les complications résultant de l'affaire de Strassen semblent augmenter de plus en plus, rien n'annonce néanmoins pour le moment un événement aussi grave qu'une intervention armée dans le Luxembourg. Le gouvernement français prend des mesures de prudence et se tient prêt pour l'avenir: c'est là un devoir pour lui, il saura le remplir, et le pays, qui se repose sur sa sollicitude pour la garde de ses intérêts et de son honneur, lui en sait gré.

Une déclaration de la diète germanique annonce qu'elle est fermement résolue à ne souffrir aucune démonstration de la nature de celle de Strassen dans le rayon de la forteresse du Luxembourg, et à la réprimer militairement. Les mouvements militaires de la France répondent à ce que cette déclaration peut avoir de menaçant pour la Belgique. Les troupes concentrées dans le département du nord, sont en marche aujourd'hui; une partie de la cavalerie doit même arriver le 12 et prendre ses cantonnements en avant de Lille, faisant face à la frontière.

— Ce n'est pas seulement dans les départements du Nord du Pas-de-Calais qu'ont lieu les mouvements de troupes. On écrit de Strasbourg, 10 mai:

« Deux bataillons par chaque régiment d'infanterie tenant garnison à Strasbourg, ont reçu l'ordre de partir, dans les 48 heures, pour la frontière du Nord. Ces bataillons, ayant besoin d'être réorganisés, ne partiront que le 13 mai: »

D'un autre côté, on lit dans l'INDUSTRIEL DE LA CHAMPAGNE:

« Quatre bataillons du 46^e de ligne ont reçu l'ordre de quitter Mézières, pour aller à Givet, et sont en effet partis pour cette destination, mais il est probable que ce déplacement n'a aucune cause politique sérieuse. »

— Nous avons annoncé hier la formation d'une armée d'observation française sur nos frontières. Voici les numéros des régiments qui sont en marche pour en faire partie:

INFANTERIE: 14^e, 16^e et 19^e régiments légers; 3^e, 6^e, 8^e, 14^e, 15^e, 16^e, 50^e, 53^e, 46^e, 50 et 51^e régiments de ligne, Total 42 bataillons.

CAVALERIE: 2^e, 3^e, 6^e et 8^e régiments de chasseurs; 1^{er}, 2^e, 5^e et 12^e régiments de dragons et 2 régiments de hussards. Total 50 escadrons.

ARTILLERIE et GÉNIE: 6 batteries du 4^e, 8^e et 10^e régiments et un bataillon de sapeurs-mineurs.

La majeure partie de ces troupes sont déjà arrivées à Givet, Thionville, Maubeuge, Bouillon, Sedan, Avesnes, au Quesnoy, Valenciennes et Metz.

Les journaux de Strasbourg et d'Amiens annoncent également un mouvement de divers régiments se dirigeant sur la Belgique.

(Commerce belge.)

— On lit dans le journal parisien le SIÈCLE: «S'il fallait s'en rapporter à des bruits qui ont circulé avec une certaine autorité, le gouvernement français aurait déclaré au gouvernement belge qu'il était disposé à le soutenir contre la Hollande dans la question de la dette, mais non dans celle des territoires contestés. Cette conduite irait précisément au rebours des intérêts de la France. La Belgique est riche: elle a, par notre appui, affermi son crédit public, et sa position ne serait pas sensiblement affaiblie par l'emprunt à contracter pour couvrir la Hollande des avances faites pour le service des intérêts de la dette commune. La force

et la considération du nouveau royaume de Belgique seraient au contraire profondément atteintes par la dislocation d'une partie du Limbourg et du Luxembourg. Les habitants de ces territoires en litige sont belges; ils ont pris part à la révolution de septembre, leur incorporation définitive à la Belgique est une question de principe et peut-être d'existence: le règlement de la dette n'est qu'une question d'argent. La France peut-elle désertier la contestation qui porte sur le territoire pour s'associer seulement à la querelle pécuniaire? Evidemment cela est impossible, et nous ne saurions croire à un tel contre-sens, même de la part des ministres du 15 avril. »

— Il s'est formé à Hasselt une association pour prévenir et réprimer le braconnage, chaque membre paie une rétribution de 5 fr. par an, et 10 fr. d'amende pour chaque condamnation pour délit de chasse commis sans permis de port-d'armes de chasse ou pour avoir enfreint les réglemens sur les fermetures de la chasse. Il sera accordé une prime d'encouragement d'au moins vingt francs aux agents de la force publique pour chaque condamnation pour délit de chasse commis dans la province et par eux constaté. Une plus forte prime pourra même être allouée pour la répression des délits d'affût et de tende de lacs. Les mêmes primes pourront au surplus être accordées aux témoins si, à défaut d'agents de la force publique, la contravention était seulement déferée aux tribunaux sur de simples témoignages.

L'association n'allouera point de prime pour les simples délits de violation d'une propriété particulière en temps non clos. Si les réserves ou les économies de l'association devenaient suffisantes, elle pourra encourager, par des primes (à défaut de contraventions constatées), la simple surveillance exactement faite par les agents de la force publique. L'association pourrait alors proposer aussi la nomination d'un ou plusieurs gardes-chasses particuliers salariés en observant pour cette nomination les formalités requises.

— On écrit d'Ostende, 14 mai:

Peu de villes sont en progrès comme la nôtre: On ne voit de tous côtés que constructions nouvelles, qu'embellissements. C'est que chacun comprend que cette localité, si différente déjà de ce qu'elle était il y a 5 ou 6 ans, doit acquérir bientôt une importance double de celle qu'elle a aujourd'hui et que les spéculations ne peuvent par conséquent, offrir que des chances de succès. Aussi, parle-t-on chaque jour de projets nouveaux et d'association pour les réaliser.

(FEUILLE D'OSTENDE.)
— Les journaux allemands parlent avec enthousiasme de la cantatrice Miss Clara Novello et disent que son chant surpasse tout ce que l'on a entendu jusqu'ici. La BERLINER et la AUGBURGER ZITUNG remplissent des colonnes entières par ses éloges.

— Nous croyons devoir informer MM. les manufacturiers qu'un négociant français est arrivé en Belgique, venant d'Alger. On le dit pourvu d'échantillons et de documens importants pour le commerce de cette colonie.

Il est accompagné d'un indigène dont les connaissances spéciales et étendues du commerce de l'intérieur de l'Afrique sont précieuses.

C'est aux pressantes et actives démarches de notre consul à Alger qu'il s'est décidé à faire le voyage qui a pour but d'ouvrir des débouchés importants à notre industrie manufacturière.

(Courrier Belge.)

THÉÂTRE ALLEMAND.

La deuxième représentation de la troupe allemande avait attiré, dimanche dernier, une assemblée nombreuse; on donnait le *Freyshutz*. Nous avons pu nous assurer que la traduction française de cette pièce différait en beaucoup de points de l'ouvrage allemand, et que les changements et suppressions opérés ne sont pas à l'avantage de la traduction. Nous ne parlons pas ici de la scène infernale, nous préférons notre diablerie à la diablerie allemande; mais nous avons surtout en vue le rondo et le grand récit du 5^e acte, avec accompagnement d'alto obligé, et que nous ne connaissons pas, puis le chœur et la grande scène qui terminent cet acte; ces morceaux sont d'une excellente facture et du plus bel effet. Chacun attendait, avec une sorte d'impatience, le chœur des chasseurs. L'attente n'a pas été satisfaite; nos choristes y ont mis souvent plus de nuances que les choristes allemands.

Mlle. Hennefelter jeune, a laissé beaucoup à désirer; son chant est froid, il manque d'expression; elle est restée bien loin de M^{me} St-Ange, qui savait donner au bel air du 2^o acte, une grâce et une chaleur entraînante.

M. Kokert, chargé du rôle de Richard, a saisi, avec beaucoup de bonheur, le caractère de son personnage; il avait des sons sataniques dans la voix.

La troisième représentation composée du *Barbier de Séville*, n'avait pas attiré la foule. Je ne sais si cette espèce de désertion a nu à la représentation; mais elle a moins satisfait que les précédentes. Nous regrettons que M. Kokert n'ait pas chanté le bel air de Bartholo au 2^o acte; cet excellent acteur pouvait, mieux que tout autre, chanter et jouer cette scène avec talent. Nous ferons ici une remarque; la musique légère et spirituelle du *Barbier*, paraît déjà tant soit peu lourde sur des paroles françaises, on peut juger de ce qu'elle doit paraître sur des paroles allemandes.

M^{me} Gned, qui jouait Rosine, a de la facilité dans la voix; mais cette voix a quelque chose de criard, et ses accents sont trop souvent empreints de rudesse.

La troupe allemande n'a pas fait preuve de goût dans cette pièce. Elle a beaucoup trop chargé Bartholo et Bazile étaient de vraies caricatures.

On nous annonce pour les deux prochaines représentations la *Norma* et *Obéron*. M^{me} Sabine Hennefelter, qui une indisposition tenait depuis deux jours éloignée de la scène, va y reparaitre: tant mieux pour nous et pour la troupe allemande; le talent prodigieux de cette artiste, auquel nous avons déjà rendu hommage, ne manquera pas, pensons-nous, de ramener la foule à ces représentations.

CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE A LIÈGE.

Le directeur a l'honneur d'annoncer au public que, par suite des examens sémiotiques, l'administration peut disposer de 14 places d'élèves, dont la désignation suit:

Solfège	8
Chant: homme	1
Basson	2
Haut-Bois	2
Flûte	1

14

Les aspirans aux places d'élèves sont tenus de se faire inscrire au bureau de surveillance du Conservatoire avant le 24 de ce mois; ils doivent se faire accompagner d'une personne de leur famille et produire un certificat de médecin constatant qu'ils ont eu la petite vérole, ou qu'ils ont été inoculés ou vaccinés.

(1) N^o du 16 mai 1856.
(2) N^o du 20 juin 1856.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE DU 15 MAI.
Décès : 1 garçon, 7 filles, 1 homme, 1 femme, savoir :
A. L. André, âgé de 75 ans, prêtre, rue quai d'Avroi. — M. L. Grenier, âgée de 24 ans, sans profession, rue sur Meuse.

Du 14. — Naissances : 7 garçons, 8 filles.
Décès : 4 garçons, 4 filles, 5 femmes, savoir :
J. Simon, âgée de 70 ans, sans profession, rue Frère-Michel, veuve de G. J. Delbouille. — M. B. Riga, âgée de 59 ans, blanchisseuse, rue Grande-Bèche, veuve de D. Ode. — H. C. Stasse, âgée de 24 ans, couturière, rue Hocheporte.

VITO MANGIAMELE, MATHÉMATICIEN NATUREL,

Donnera MARDI 15 MAI, une seule séance dans la salle de la SOCIÉTÉ D'ÉMULATION, à 6 heures précises du soir, dans laquelle il résoudra mentalement, sans aucun secours matériel, les problèmes les plus difficiles de l'arithmétique et de l'algèbre qui lui seront adressés.
La porte sera ouverte à 5 heures et demie.
Prix d'entrée : 2 francs.

PENSIONS.

Le directeur du trésor dans la province de Liège, informe les intéressés que le paiement des pensions à charge de l'état pour le premier trimestre de cette année, sera ouvert à son bureau à partir du 10 de ce mois, et celles à charge de la caisse de retraite pour le même trimestre, à partir du 25 du même mois.

ANNONCES.

PIRNAY-GILON, MARCHAND TAILLEUR A LIÈGE,

A l'honneur d'annoncer qu'il est aujourd'hui possesseur d'UN GRAND CHOIX D'ARTICLES RICHES ET DE LA PLUS GRANDE NOUVEAUTÉ qu'il a choisis lors de son séjour à Paris, et dont la majeure partie ayant été retenue lui sera exclusive pendant toute la saison d'été.
Il a également reçu les nouveaux modèles d'habit et redingote, les nuances de draps les plus nouvelles qui viennent d'être adoptées par tous les fashionables de cette capitale.

A LOUER pour le 25 juin prochain, une JOLIE MAISON située au commencement du quai St.-Léonard, n° 17. S'adresser faubourg St.-Laurent, n° 1135, près de l'étang.

A LOUER dès-à-présent ou pour le 24 juin prochain UN BEL ET VASTE APPARTEMENT très-indépendant, rue St-Jean-en-Île, n° 794. S'adresser rue des Célestines, n° 675 ter.

BEAU QUARTIER et BELLES CHAMBRES, le tout bien meublé, à LOUER à prix raisonnables, chez MARÉCHAL, au tournant de St.-Hubert.

ON DEMANDE A LOUER, POUR UN PENSIONNAT,

Une GRANDE MAISON ou DEUX MAISONS contiguës, avec JARDIN. — S'adresser, de onze à une heure, à M. J. CHARLIER, directeur de l'École spéciale de Commerce, quai St.-Léonard.

VENTE CONSIDÉRABLE DE BOIS.

MARDI 22 MAI 1858, à une heure de relevée, AU RIVAGE DE CHOKIER, Le notaire BIAR vendra à la recette de l'ancien notaire DELVAUX, UNE QUANTITÉ TRÈS-CONSIDÉRABLE

DE BOIS,

Savoir : Gros Chênes, Frênes, Hêtres, Vernes, Poutres, Bois de Fosses, Jantes, Rais, Planches de bois blanc, etc.

La CRÉOSOTE BILLARD contre les MAUX DE DENTS,

Enlevé à l'instant la douleur de dents la plus vive, et guérit la carie des dents gâtées. ON GARANTIT QU'ELLE S'EMPLOIE SANS LE MOINDRE DANGER. 2 francs le flacon avec l'instruction. — Pharmaciens dépositaires : Froidbise, rue Pont-d'Île, 851, à Liège; Etienne, à Verviers; Tournay, à Spa; Garot, à Herve.

Librairie Nationale, DE FELIX PALANTE.

SOUSCRIPTIONS A TOUTES LES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

EN VENTE :

L'Histoire des Francs-Maçons, par Dubruel, 2 vol. in-18, prix 5 fr. »»
Guide de la Ménagère, Manuel complet de la maîtresse de maison, par M^{me} Demarson, 2 vol 5 »»
Manuel de la Conversation et de la pureté du Langage, recueil complet des locutions vicieuses les plus usitées en Belgique, avec leur correction, et suivi des locutions latines et italiennes habituellement employées, avec leur traduction française, 1 vol. de 170 pages in-18, 1 »»

VENDREDI 25 MAI, à 10 heures du matin,

Aura lieu dans une des salles du Palais, la VENTE ordinaire des CORPS de DÉLITS et OBJETS CONFISQUÉS, au nombre desquels se trouvent plusieurs fusils de chasse, des débris d'anciens poids et mesures, une chaîne en or, etc. — ARGENT COMPTANT.

VENTE D'UNE

Pièce de terre et pré,

SITUÉE DANS LA CAMPAGNE DE TILLEUR ET PRES DES HAUTS FOURNAUX DE SCLESSIN.

LUNDI 21 MAI 1858, à dix heures du matin,

Il sera vendu publiquement et en plusieurs lots en l'étude de M^r BIAR, notaire à Liège,

UNE PIÈCE DE TERRE ET PRÉ,

De la contenance de 11 verges grandes, et d'une surface régulière sur laquelle on peut construire un grand nombre d'habitations, tenant d'un côté à la grande route de Liège à Huy, de l'autre au chemin dit de Liège, et d'un troisième aux représentants Comhaire. Le plan figuratif est déposé en l'étude dudit notaire. 712

PROVINCE DE LIÈGE. — TRAVAUX PUBLICS.

VENDREDI, 25 courant, à dix heures du matin, à l'hôtel du Gouvernement à Liège, il sera procédé pardevant M. le gouverneur de cette Province, ou son délégué, en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées et sous l'approbation de l'autorité compétente, à l'adjudication publique par soumission et aux enchères des travaux et fournitures ci-après, savoir :

- 1. Pour l'entretien ordinaire de la section de route de Huy vers Tirlémont, depuis la porte St-Germain à Huy, jusqu'au chemin de Fallais à Vieux Walleffe.
2. Pour le déplacement de la route de 2^e classe n. 15, de Liège à Namur, à l'entrée de la ville de Huy, près la porte St-Germain.
3. Pour l'établissement de garde-corps de chaque côté de la route de 2^e classe n. 14, à la sortie de Terwagne.
4. Pour le simple entretien à exécuter sur les routes provinciales, depuis le 1^{er} mai 1858 jusqu'au 30 avril 1841.
5. Pour l'entretien ordinaire de la route communale de Jupille, pendant 5 années à courir du 1^{er} mai 1858, au 30 avril 1841.
6. Pour la construction d'un nouveau pont sur le Geer à Bergilez; les travaux ne commenceront que du 15 au 31 juillet prochain.
7. Divers ouvrages et fournitures à exécuter dans les bâtiments composant les maisons de sûreté civile et militaire de Liège.
8. Blanchiment général et divers ouvrages à exécuter dans les maisons d'arrêt et de justice de St-Léonard.
9. Ouvrages et autres réparations à faire à la caserne de la gendarmerie à Waremme.
Les devis d'après lesquels il sera procédé à l'adjudication, sont déposés à l'hôtel du Gouvernement à Liège et dans les bureaux de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées.
A Liège, le 10 mai 1858.

Le Gouverneur de la Province de Liège, Baron VAN DENSTEEN.

VILLE DE LIÈGE. — Patentes.

Le collège des bourgmestres et échevins informe les contribuables qu'ils peuvent retirer, au bureau des répartiteurs à l'hôtel-de-ville, les feuilles de patentes pour l'exercice de 1858, munis autant que possible de leur avertissement. Le bureau sera ouvert à cet effet depuis 9 heures du matin jusqu'à midi.

La distribution aura lieu pendant deux mois et demi (depuis le 15 mai jusqu'inclus le 31 juillet); après ce délai les patentes qui n'auront pas été retirées, seront remises à domicile par les porteurs de contraintes auxquels il devra être payé 21 centimes.
A l'hôtel-de-ville, le 7 mai 1858.

Le président, Louis JAMME.

AVIS. Les produits de Leperdriel, pharmacien breveté pour les VÉSICATOIRES et les CAUTÈRES, tels que TAFFETAS ÉPISPATIQUE pour entretenir les vésicatoires d'une manière parfaite, TAFFETAS RAFFRAICHISSANS pour panser les cautères sans démangeaison, COMPRESSES à 1 centime préférables au linge serre-bras perfectionnés, POIS ÉLASTIQUES en caoutchouc émolliens à la guimauve, suppuratifs au garou, désinfecteurs au charbon, etc., adoptés par le corps médical de Paris, se demandent journellement dans toutes les pharmacies, mais souvent on y délivre des contrefaçons nuisibles; on ne saurait donc trop prévenir que ces articles qui ne porteraient pas le timbre, le cachet et la griffe LEPERDRIEL, doivent être positivement refusés. Les taffetas sont en rouleaux, jamais en boîtes. Chacun ainsi que les compresses renferment deux instructions. La fabrique et l'entrepôt général sont faubourg Montmartre, 78, à Paris. Dépôts à la pharmacie de Van Hisberghe, place de la Monnaie, à Bruxelles; Van Campen, à Anvers; Évars, à Dinant; Decamps, à Liège; Van Miert, à Mons; Jourdain, à Namur; Le Chevalier, à Philippeville; Buzon, à Nismes; Fagot, à Couvin; Bossut, à Tournay.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE LIÈGE. — AVIS.

Le sieur Clément Francotte demande l'autorisation d'établir une briqueterie permanente, sur un terrain qui lui appartient, situé rue Gretry, n° 459, 471, 566, 468, 465, 462, 460, 681 et 684 le cadastre.
On peut former opposition dans la quinzaine, en s'adressant par écrit à l'administration.
Liège, le 9 mai 1858.

Le Président, Louis JAMME.

BOURSES.

LONDRES, LE 12 AVRIL.

Table with 3 columns: Bond names (e.g., 3% consolidés, BELGE 1852, c. d.), values, and other data.

ANVERS, LE 12 MAI.

Table with 3 columns: Market data (e.g., ANVERS. Det. act., Empr. de 48 mill., HOLL. Dette act.), values, and other data.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE DU 14 MAI.

L'actif espagnol a été ferme à la bourse de ce jour par suite de la hausse à Londres, ouv. 21 1/4 5/8 7/16 3/8 et reste cours au compt. Les primes recherchées à toutes les époques. Actions de la Banque commerciale d'Anvers, ouv. 115 1/2 5/8 et reste 115 5/4 argent.

BRUXELLES, LE 14 MAI.

Table with 3 columns: Market data (e.g., Dette active 2 1/2, Emp. Rothschild, Fin courant), values, and other data.

VIENNE, LE 5 MAI.

Métalliques, 107 1/2. — Actions de la Banque, 1454 1/2.

PLACE D'ANVERS, LE 14 MAI.

Café. — Aucune transaction marquante à signaler aujourd'hui dans cette fève.
Coton. — On a réalisé environ 110 balles Nouvelle-Orléans et Georgie de qualités et prix divers.
Riz. — Il s'est traité environ 175 balles Bengale de f. 9 1/4 à 10 1/4.
Sucre raffiné. — On a cité la vente de 60,000 kil. lumps et méis pour piler dans les prix de f. 16 à 17 entrepôt.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 14 MAI 1858.

Table with 2 columns: Grain prices (Froment, Phécolitre, Seigle, idem) and values.

Imprimerie de J.-Bte Noesbnt, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.